

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7598 SÉANCE DU 31 mars 2025

Sont présents:

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial (absent)
Yves Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**DEMANDE DE FINANCEMENT - PROJET DE REVITALISATION DE
LA MAISON AROÛANE**

Attendu que l'infrastructure de la maison Aroüane, propriété du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) située au 10, rue Chef-Alexandre-Duchesneau, présente de nombreux enjeux au niveau de son état général qui compromettent sa pérennité;

Attendu que le CNHW souhaite revitaliser la maison Aroüane (Projet);

Attendu que le Projet sera spécifiquement et uniquement réalisé afin de respecter l'aspect patrimonial et historique de l'infrastructure;

Attendu que le coût du Projet est estimé à une somme de 510 200 \$;

Attendu que le 28 juillet 2022, le CNHW et le Gouvernement du Québec ont conclu une entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (Fonds) administré par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (Secrétariat);

Attendu que le Fonds, à travers son volet Infrastructure communautaire, finance ce type de projets;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mars 2025 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7598 SÉANCE DU 31 mars 2025

**DEMANDE DE FINANCEMENT - PROJET DE RÉNOVATION DE LA
MAISON AROÛANE**

Attendu que le montage financier du Projet serait donc le suivant :

- CNHW : 255 100 \$;
- Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit : 255 100 \$.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Yves Sioui, **appuyé** par le Chef familial René W. Picard, et **résolu** :

- **D'autoriser** le directeur du Développement économique à déposer une demande d'aide financière au montant de 255 100 \$ auprès du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre son entente particulière liée au Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Infrastructure communautaire;
- **D'autoriser** le directeur du Développement économique à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mars 2025 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND